

Quelles compensations pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap ?



Chantal LEGOUIX, référente insertion professionnelle à la MDPH de la Marne

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, nées de la Loi du 11 février 2005

- **Constitue un handicap, au sens de la loi du 11 février 2005 :**

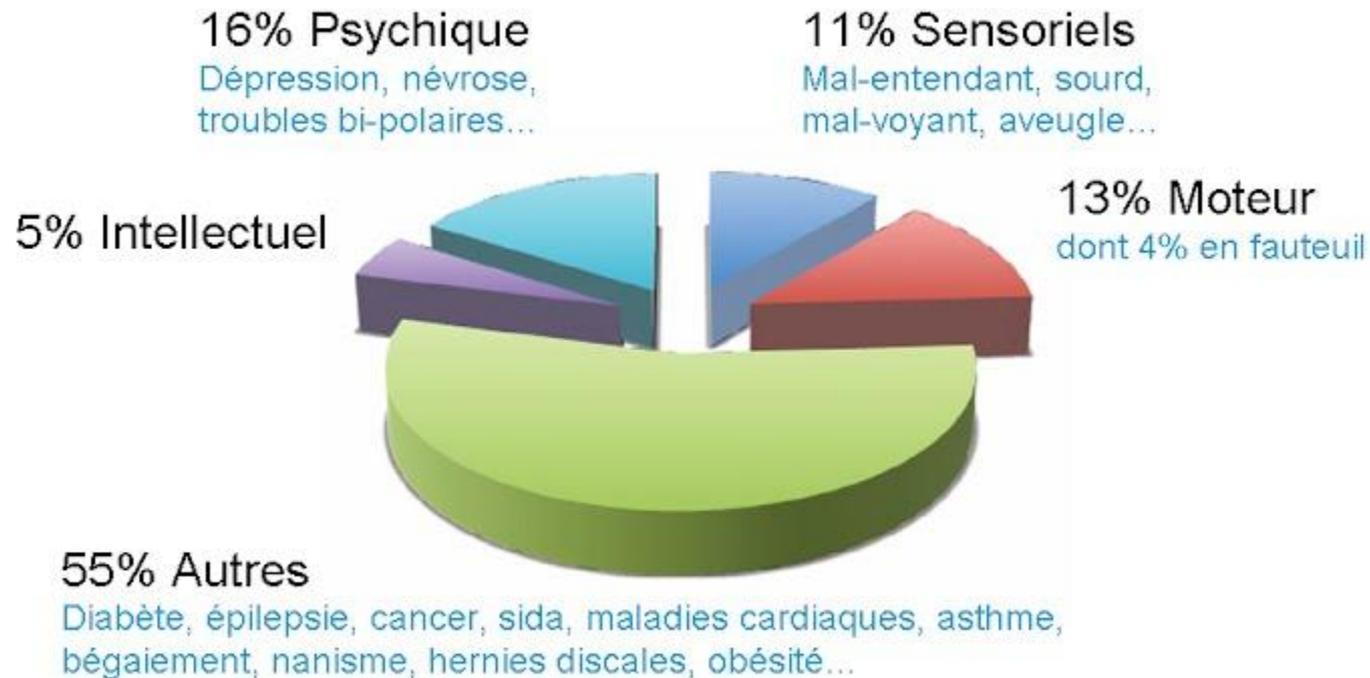
« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement

en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive

d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou trouble de santé invalidant. »

Typologie par type de handicap

(Données nationales)



Pour les personnes en âge de travailler

L'esprit de la Loi

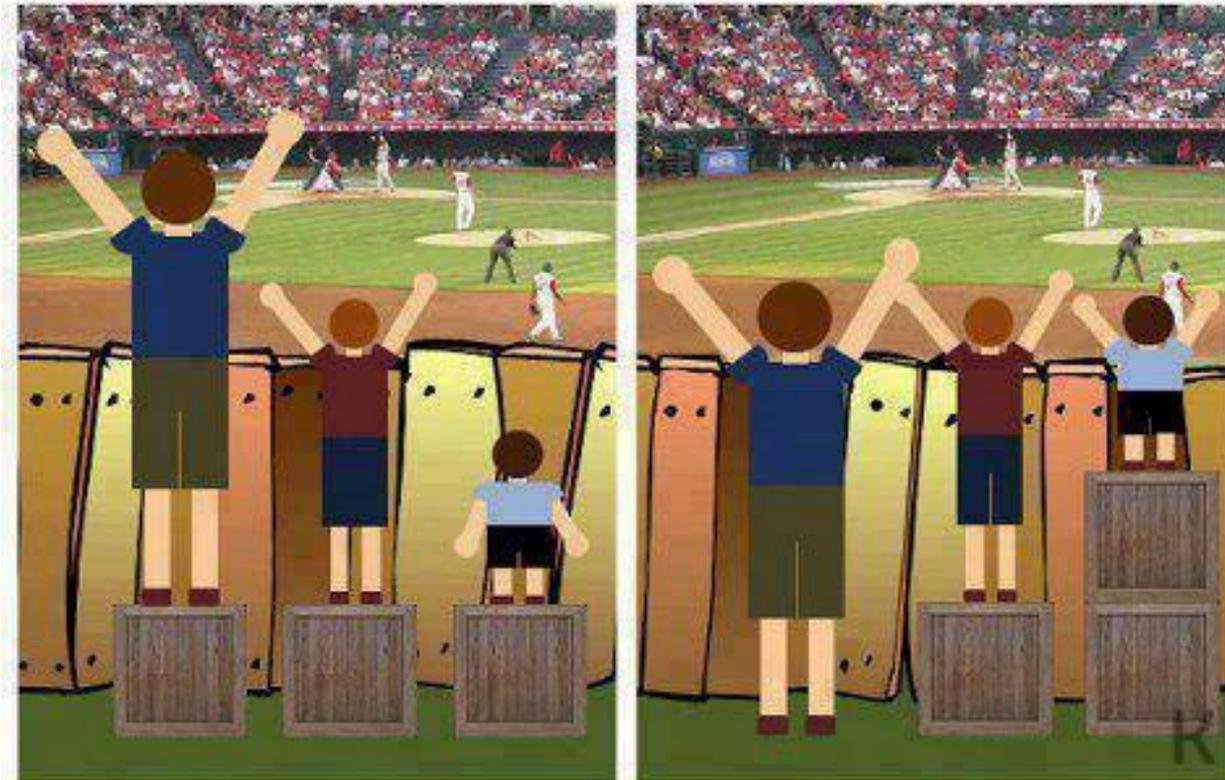
- Permettre une participation effective des personnes handicapées à la vie sociale grâce au principe d'accessibilité généralisée
- Placer la personne handicapées au cœur des dispositifs la concernant
- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie grâce à la compensation des conséquences de leur handicap et à un revenu d'existence

La compensation

L'égalité n'est pas la justice

Egalité

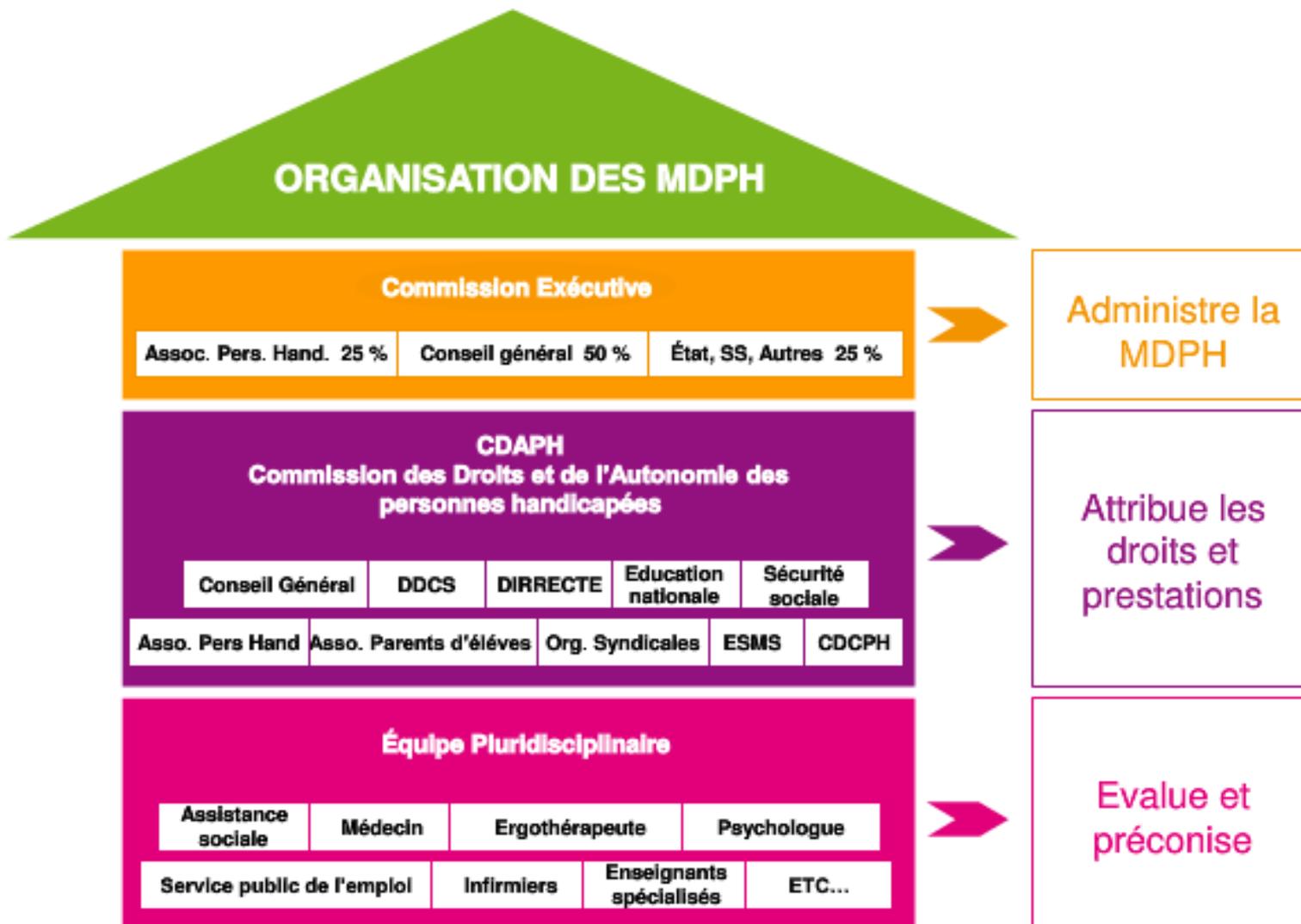
Justice



Les 8 missions de la MDPH



L'organisation des MDPH

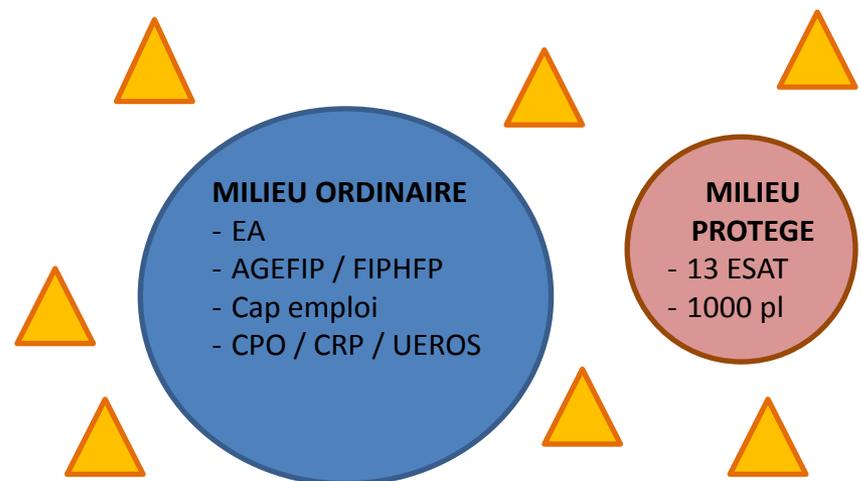


Quelques chiffres 51 *(au 30/03/15)*

- Nombre de 16/20 ans ouvrant droit :
 - Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH): 578 / 3 207 (18 %)
 - Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) : 54 / 11 159 (0,5 %)
 - Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : 151 / 17 877 (0,8 %)
 - Institut Médico-Educatif (IME) : 286 / 888 (32 %)
 - Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) : 26 / 180 (14 %)
 - Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) : 30 / 1 932 (1,5 %)
 - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : 43 / 610 (7 %)

Freins à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

- Période ado complexe (refus, déni..)
- Cumul des handicaps avec recrudescence des problèmes psy (âge, savoir-être inadaptés, pas de qualification ni expérience, absence de projet, problème de mobilité, limitation des capacités de travail,...)
- Dispositifs hermétiques
- Isolement des acteurs



Freins à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

- Manque de relations entre les secteurs insertion jeunes et champ du handicap
- La méconnaissance des dispositifs existants génère des effets filières en restreignant le champ des possibles. Place du projet ?
- Contexte économique dégradé, exigences et représentations restrictives des employeurs dans un milieu concurrentiel et fragile

Freins à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

- **Manque d'accompagnement vers les ESAT**
 - Parcours complexe, mal identifié et non uniformisé
 - Orientation ESAT parfois mal comprise ou ne correspondant pas au projet de vie
 - Liste d'attente longue pour les non-sortants d'IME
 - Projet de vie pas toujours recueilli, validé et formalisé

Freins à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

- **Sorties ESAT**

- Craintes de quitter le milieu protégé ultra-sécurisé. Manque de confiance malgré une envie parfois forte
- Réticence des ESAT à se séparer des éléments les plus productifs et des leaders positifs
- Manque de moyens des ESAT pour accompagner vers le MO
- Baisse des ressources en cas de temps partiel MO

Bien évaluer pour bien orienter

= Tester les capacités et limitations

+ recueillir le projet de vie

- Evaluations pluridisciplinaires des demandeurs d'emploi avec Cap et Pôle emploi (+ DUDE)
- Contacts épisodiques avec les missions locales
- Rencontres annuelles avec les IME et les ESAT
- Bilans MO/MP avec la Permanence du Jard
- Bilans ESAT Les Antes

NB / Persiste une difficulté à recueillir le projet de vie (cf formulaire RDP)

Bien accompagner pour bien sécuriser ?

Constats à l'entrée en ESAT

Au 30 mars 2015 : 1756 bénéficiaires d'une orientation ESAT

- 1081 travaillent en ESAT (60%)
 - Combien souhaitent changer d'ESAT ?
 - Combien souhaitent tenter un parcours en MO ?
- 675 ne sont pas en ESAT (40%)
 - Environ 150 sont sur liste d'attente parfois depuis longtemps. Pourquoi ?
 - Où sont les quelques 500 autres personnes ? Quel projet réel ? Quels besoins d'accompagnement ?

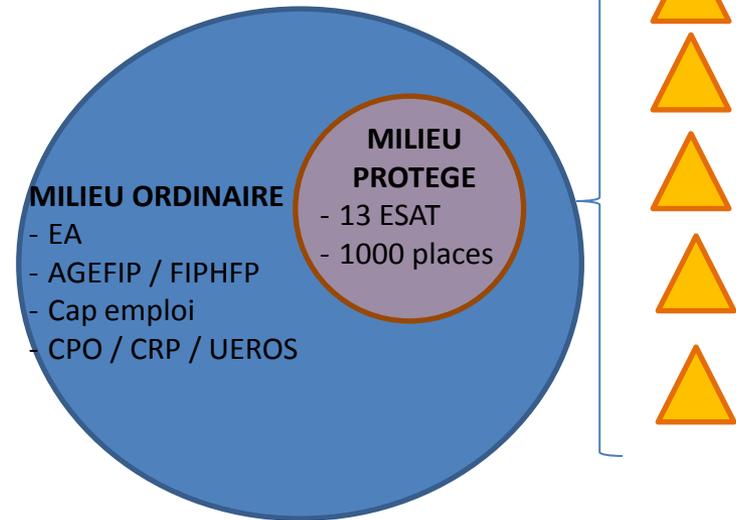
Bien accompagner pour bien sécuriser ?

Constats à la sortie d'ESAT

2 sorties contrat MO en 2014 : Echec de l'ESAT tremplin

- SAVS : « embolisés » par les travailleurs ESAT
- PPS Agefiph : 2x5 h
- PDJ : missions d'accompagnement des travailleurs ESAT vers MO sous-exploitées

Propositions



- Fluidifier les parcours
- Rompre les effets filières
- Mise en réseau et coordination des acteurs

➤ **Bien évaluer pour bien orienter**

➤ **Bien accompagner pour bien sécuriser**

Besoins identifiés dans la Marne

- Manque des services d'accompagnement à vocation professionnelle sur des temps très souples d'accompagnement (en fonction des besoins et au long cours)
- Manque un ESAT hors les murs afin de favoriser la transition avec le MO
- Manque un CPO jeunes troubles psy
- Manque des évaluations MDPH spécifiques « jeunes sans solution » avec partenaires
- Manque une cohérence avec les Entreprises Adaptées dans la démarche d'évaluation et de réorientation
- Améliorer la gestion des listes d'attente des établissements et services

Rapport PIVETEAU (Juin 2014)

« Zéro sans solution »

- « N'avoir plus aucune solution d'accompagnement pour une personne en situation de handicap, c'est inadmissible et cela se produit. L'objectif est d'être collectivement en capacité de garantir que cela n'arrivera plus et tenir ensemble l'engagement d'un « *zéro sans solution* ». Cela change tout parce que sont alors concernés tous les partenaires de l'accompagnement, bien au-delà du seul champ médico-social. Objectif ambitieux mais atteignable qui consiste à renouer avec le sens de tout travail soignant et soigné : ne jamais laisser personne au bord du chemin.»

Denis PIVETEAU

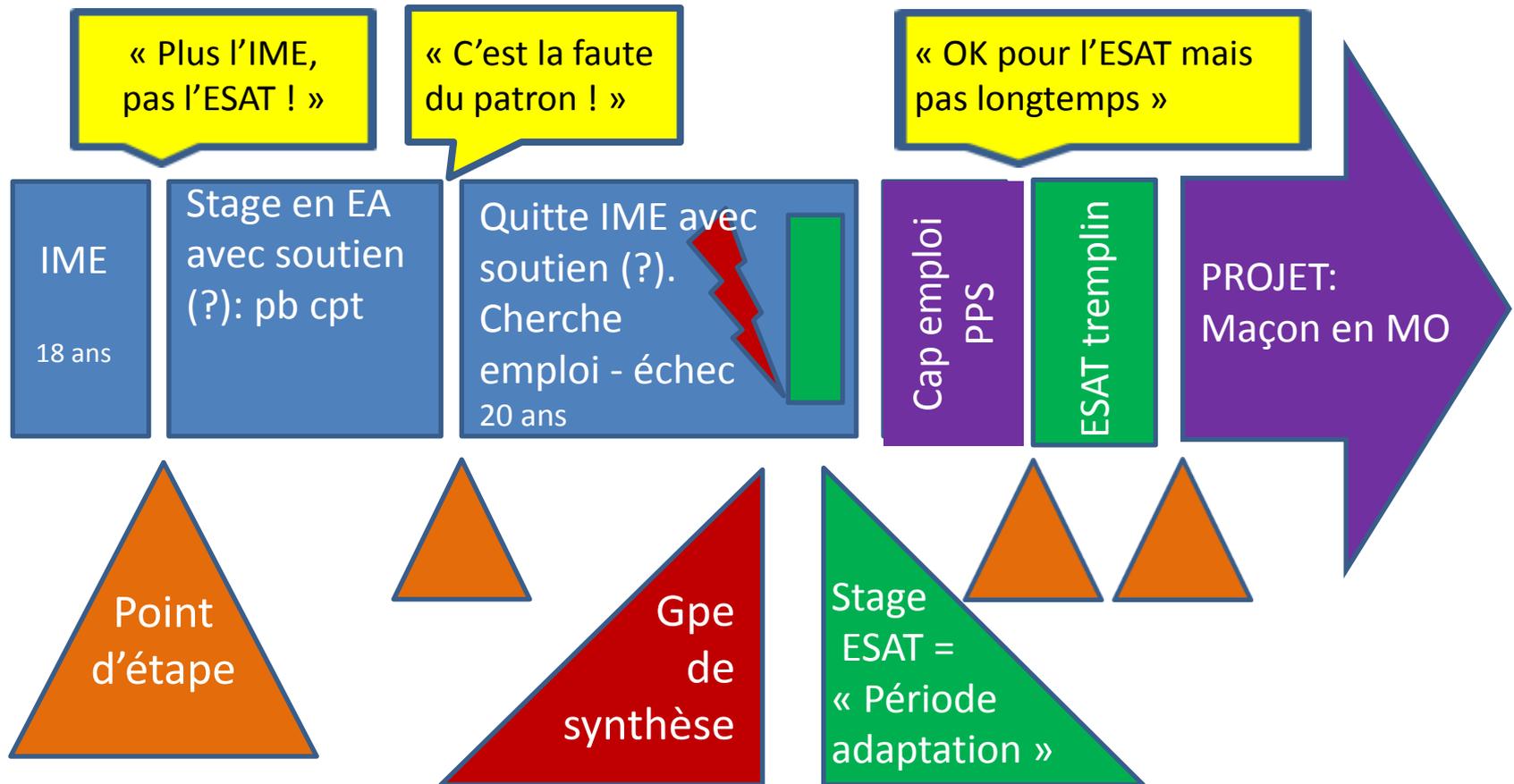
Rapport PIVETEAU (Juin 2014)

« Zéro sans solution »

- Prévenir les ruptures, anticiper les risques
- Projet initié par la personne et sa famille, soutenu par les professionnels
- Meilleure connaissance des ressources
- Engagement actif des acteurs des secteurs sanitaires, médico-social, insertion, éducation, justice, ASE...
- Ne plus proposer des places (cases pour des profils ciblés) mais des réponses (dispositifs modulaires)
- Logique et culture de parcours portées par une action collective de différents partenaires

Rapport PIVETEAU (Juin 2014)

« Zéro sans solution »



Rapport PIVETEAU (Juin 2014)

« Zéro sans solution »

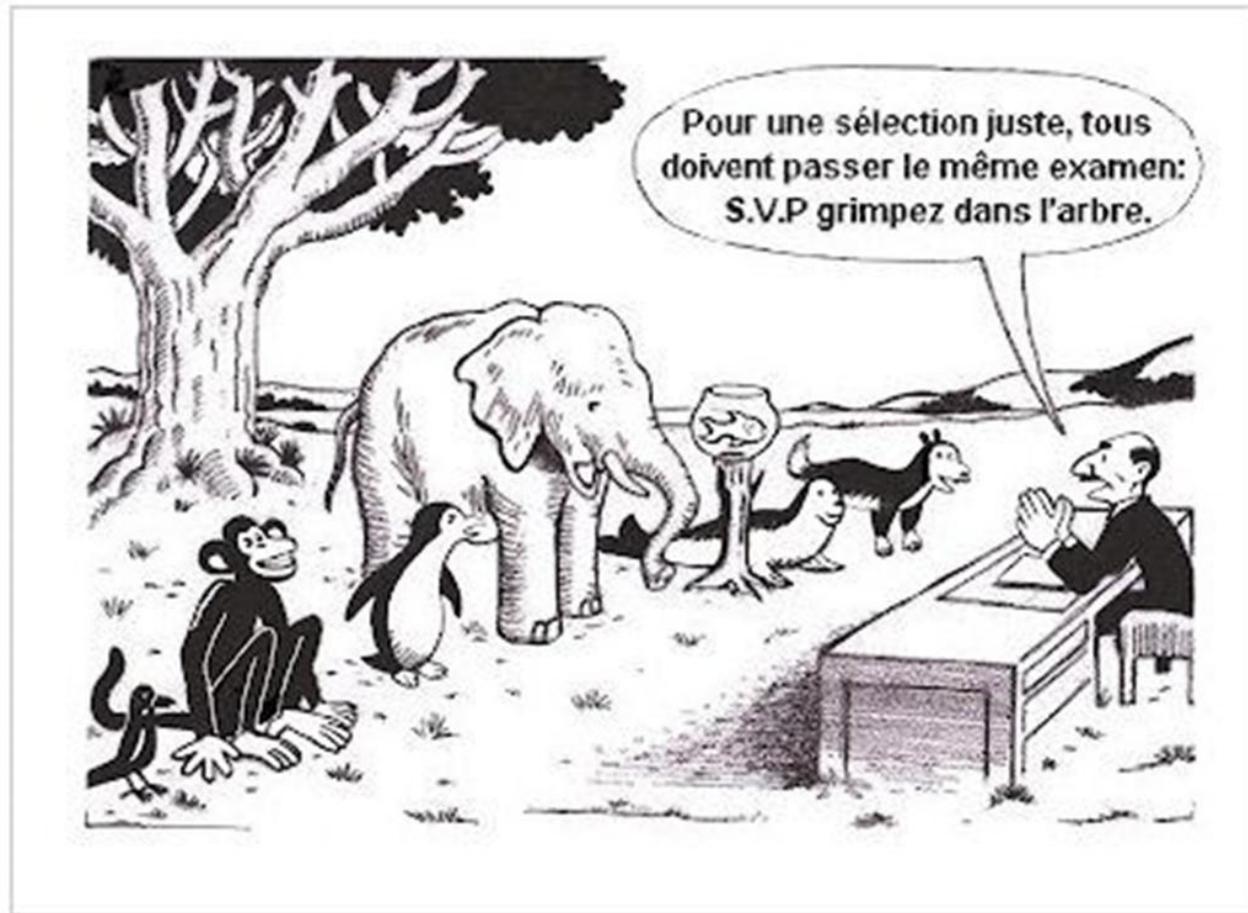
- **Dossier d'orientation**

- Stricte propriété de la personne
- Partage uniquement de l'info utile par les professionnels
- Couvert par le strict secret professionnel

- **Référent de parcours**

- Formé et supervisé
- Accompagnement renforcé et unique
- Rend la personne décideuse et actrice
- Appui actif et régulier (coaching) tout au long du parcours.

Merci de votre attention



« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide » – *Albert Einstein*